

Bibliothèque numérique

medic@

**Vicq d'Azyr, Félix. Instruction sur la
manière de désinfecter les Etables où
il y a eu anciennement des Bestiaux
attaqués de l'Epizootie**

Paris, 1776.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90957x29x08>



INSTRUCTION

Sur la manière de désinfecter les Étables où il y a eu anciennement des Bestiaux attequés de l'Épizootie.

Par M. VICQ-D'AZYR.

LA renaissance continuelle de l'Épizootie dans les pays où elle s'est déjà montrée, suppose qu'il en reste toujours des germes épars, que l'on ne peut trop s'empresseur de détruire. La désinfection des étables, & de toutes les surfaces imprégnées du virus contagieux, est le seul moyen capable de rassurer à cet égard; & comme dans les Épizooties précédentes on ne l'a point mis en usage, il est indispensable d'y revenir au plus tôt.

Dans cette vue on exécutera ce qui suit.

1.° Les Syndics ou Préposés de M.^{rs} les Intendants, remettront à M. le Subdélégué, un état signé du Curé, s'il est assez ancien dans la Paroisse, ou de quelque Notable, qui contiendra les noms & les demeures des particuliers chez lesquels il y a eu, pendant les années précédentes, des bestiaux attequés de l'Épizootie, afin que l'on puisse en ordonner la désinfection, & qu'il ne se glisse aucune fraude à cet égard.

2.° Alors, on s'informera s'il ne reste point quelques fourrages, fumiers, harnois ou hardes infectées. Dans le cas où il y en auroit, on les brûlera ou on les enfouira à huit pieds de profondeur, & afin que le propriétaire ne puisse se plaindre, ni se refuser à ces précautions, il lui sera payé une indemnité proportionnée au sacrifice.

3.° On commencera par vider & nétoyer avec foin l'étable; on regrattera le fol; & on balayera les murs, on raclera fortement les auges, rateliers & autres planches voisines du lieu où l'animal étoit attaché.

4.° On aura une attention particulière aux coins, angles & trous; c'est peut-être le foyer où se conserve le virus, on les nétoyera donc, & on les balayera soigneusement.

5.° On jettera par-tout de l'eau chaude dans laquelle on aura délayé une certaine quantité de chaux-vive, ou que l'on aura aiguisée, en la faisant passer au travers des cendres de bois neuf; ou plus simplement encore, en jetant une certaine quantité de cette cendre, dans un baquet d'eau destinée à la désinfection, & en l'agitant à plusieurs reprises avec un bâton: alors elle se chargera des sels contenus dans la cendre; on la laissera reposer, & elle sera très-propre à l'opération qu'on se propose de faire: on pourra aussi se servir du vinaigre pour aiguiser cette eau; mais ce moyen seroit plus coûteux: l'eau imprégnée des vapeurs du soufre, ou dans laquelle on auroit dissout une certaine quantité de savon, seroit également convenable: tous ces procédés, si l'on en excepte les deux derniers, ont été mis en usage avec succès à Francfort en 1730 (a).

6.° On lavera abondamment l'étable avec cette eau bouillante, & ainsi préparée; on en répandra beaucoup dans les angles, coins & trous; on en lavera fortement & long-temps avec un balai, les planchers, murs, & sur-tout les auges, rateliers & autres planches sur lesquelles il pourroit y avoir encore de la bave desséchée de ces animaux.

7.° Si le temps & les circonstances le permettent, il sera bon de répéter plusieurs fois ces lotions.

(a) André Goëlicke en fait mention dans un Traité intitulé, *De l' contagiosa bovilium*. Francof. ad Viardum.

Et M. Vüet en parle dans le troisième volume de sa Médecine Vétérinaire, *Analyse des Auteurs*, page 92.

8.° On laissera sécher l'étable³; on la tiendra ouverte, afin que l'air y circule librement; & on la blanchira par-tout quelques jours après, avec du lait de chaux.

9.° Ces moyens seront suffisans pour les endroits récemment infectés, dans lesquels le local ne permet point d'allumer de feu clair: ce cas est prévu dans les précédentes instructions (b): il y est recommandé de se contenter alors de jeter sur des charbons un mélange de fleurs de soufre & de nitre, qui détonne avec modération, & dont on peut ménager à volonté la dose; il sera bon d'approcher le réchaud dans lequel seront les charbons, des angles & coins, que l'on aura préalablement bien netoyés: il faudra, autant qu'il sera possible, ne point négliger ce procédé que l'on ajoutera aux lotions indiquées dans ce dernier cas.

Délibéré à Paris ce seize Janvier mil sept cent soixante-seize.

(b) Voyez page 8, article XIX de l'Instruction sur la manière de désinfecter une Paroisse, & page 26 de mon Recueil, même article.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVI.